

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Groupes – Scolaires – Centres de loisirs

Forteresse de Montbazon

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des réservations effectuées auprès de la Forteresse de Montbazon pour les groupes scolaires, centres de loisirs, associations, collectivités et groupes constitués. Toute réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

ARTICLE 1 – RÉSERVATION

Toute demande de réservation fait l'objet d'un devis précisant :

- la date de visite,
- - les prestations réservées,
- - les effectifs prévisionnels,
- - les horaires,
- - ainsi que le montant total de la prestation.

La réservation est considérée comme ferme et définitive à réception : - du devis signé, - accompagné du versement de l'acompte indiqué sur celui-ci. La Forteresse de Montbazon se réserve le droit de refuser toute réservation incomplète.

ARTICLE 2 – ACOMPTE ET RÈGLEMENT

Un acompte correspondant à 30 % du montant total de la prestation est demandé à la réservation, sauf mention contraire figurant sur le devis.

Le solde est payable :

- soit le jour de la visite,
- - soit à réception de facture selon les modalités convenues avec l'établissement.

Tout retard de paiement pourra entraîner des pénalités conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 3 – EFFECTIFS

Le nombre de participants communiqué lors de la réservation sert de base à l'organisation des équipes, ateliers et moyens humains mobilisés.

Toute modification importante des effectifs devra être signalée au minimum 7 jours avant la date de visite.

En cas de diminution du nombre de participants après ce délai, la Forteresse de Montbazon se réserve le droit de facturer la prestation sur la base des effectifs initialement prévus.

ARTICLE 4 – ANNULATION

Toute annulation doit être formulée par écrit.

En cas d'annulation par le client :

- l'acompte versé reste acquis à la Forteresse de Montbazon ;
- - toute annulation intervenant moins de 14 jours avant la date prévue pourra entraîner la facturation totale de la prestation réservée, les équipes et moyens nécessaires ayant déjà été mobilisés.

Toutefois, dans un souci de conciliation, la Forteresse de Montbazon pourra proposer, selon les situations et disponibilités :

- un report de date,
- - ou un avoir valable sur une période définie.

Cette décision reste à l'appréciation de l'établissement.

ARTICLE 5 – CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

La Forteresse de Montbazon est un site touristique et historique en grande partie extérieur. Les conditions météorologiques habituelles (chaleur, pluie, vent, froid, etc.) ne constituent pas un motif d'annulation ou de remboursement.

En cas d'alerte exceptionnelle, de décision administrative, préfectorale ou de force majeure empêchant l'accueil du public, la Forteresse de Montbazon étudiera avec le client les possibilités de report de la prestation.

ARTICLE 6 – MODIFICATION OU ANNULATION PAR LA FORTERESSE

La Forteresse de Montbazon se réserve le droit de modifier certaines prestations, animations ou ateliers en raison :

- des conditions météorologiques,
- - de contraintes techniques,
- - de problèmes de sécurité,
- - ou de tout événement indépendant de sa volonté.

En cas d'impossibilité totale d'assurer la prestation, un report ou un remboursement des sommes versées pourra être proposé.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITÉ

Les groupes scolaires et structures accueillies restent sous la responsabilité de leurs accompagnateurs durant toute la durée de leur présence sur le site.

Les accompagnateurs sont responsables :

- du comportement des participants,
- - du respect des consignes de sécurité,
- - ainsi que des éventuels dommages causés par leur groupe.

La Forteresse de Montbazon ne pourra être tenue responsable : - des vols, - pertes, - ou dégradations d'effets personnels.

ARTICLE 8 – SÉCURITÉ

Les visiteurs s'engagent à respecter les consignes de sécurité données par les équipes de la Forteresse de Montbazon.

La Forteresse se réserve le droit d'exclure toute personne ou groupe présentant un comportement dangereux, irrespectueux ou inadapté, sans possibilité de remboursement.

ARTICLE 9 – DROIT À L'IMAGE

Sauf opposition écrite formulée avant la visite, la Forteresse de Montbazon se réserve la possibilité d'utiliser des photographies prises lors des animations à des fins de communication institutionnelle ou promotionnelle.

ARTICLE 10 – FORCE MAJEURE

La responsabilité de la Forteresse de Montbazon ne saurait être engagée en cas de force majeure ou d'événement extérieur empêchant l'exécution normale des prestations :

- catastrophe naturelle,
- - décision administrative,
- - grève,
- - crise sanitaire,
- - intempéries exceptionnelles,
- - ou tout autre événement indépendant de sa volonté.

ARTICLE 11 – LITIGES

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de rechercher une solution amiable avant toute procédure judiciaire. À défaut d'accord amiable, le litige relèvera de la compétence des tribunaux de Tours.